

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00306

**CESSION D'UNE PARCELLE SUR LA ZAC DU BEC AU CHAMBON-
FEUGEROLLES AU PROFIT DE LA SOCIETE MENUISERIE CLEMENT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 61

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 61

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Gilles ESTABLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

Le 27 septembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180913-D20180030610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180927

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

CESSION D'UNE PARCELLE SUR LA ZAC DU BEC AU CHAMBON-FEUGEROLLES AU PROFIT DE LA SOCIETE MENUISERIE CLEMENT

Le Groupe CECOIA compte deux sociétés : MENUISERIE CLEMENT à Unieux et CHARPENTE J.B MASSARDIER à Firminy, toutes deux gérées par Bruno Clément et ses deux fils, Guillaume et Benjamin.

La famille Clément souhaite regrouper les deux entreprises sur le même site et a pour objectif de créer un pôle bois et un show-room mettant leur activité en valeur. Ces entreprises représentent un chiffre d'affaire annuel de 7 M€ et comptent 60 salariés. Les dirigeants ont pour but d'atteindre un chiffre d'affaire annuel à 10 M€ d'ici 2020 et de créer 5 à 10 emplois d'ici 5 ans.

Pour cela, les dirigeants prévoient la construction d'un atelier de 2 200 m² et de 280 m² de bureaux, avec la possibilité d'une extension future. Le projet représente un investissement de 2,4 à 2,5 M€.

L'entreprise a choisi de s'installer sur la zone d'aménagement concerté du « BEC » au Chambon-Feugerolles.

A ce titre, la société Clément, à laquelle pourra se substituer toute autre société, a signé une promesse unilatérale d'achat à la date du 05 juillet 2018.

Ainsi, Saint-Etienne Métropole céderait à la société MENUISERIE CLEMENT le lot cadastré sous les parcelles section AX n°576, n°586, n°587, n°589, n°691, n°692, n°694 d'une surface totale de 12 495 m² au prix de 246 499 € HT qui se décompose ainsi :

- surface utile de 9 914m² : 22 €/m² soit 218 108 € HT,
- surface talus de 2 380m² : 11€/m² soit 26 180 € HT,
- surface aléas miniers (puits) de 201m² : 11 €/m² soit 2 211 € HT.

L'avis de France Domaine en date du 06 juillet 2018 valide le prix de vente.

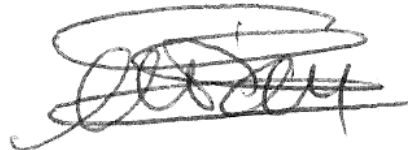
Au prix de vente indiqué ci-dessus, sera appliqué en sus la TVA calculée sur la base du taux en vigueur au jour de la réalisation de la présente vente.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente du lot de 12 945 m² situé zone d'Aménagement Concerté du Bec au Chambon-Feugerolles au profit de la société MENUISERIE CLEMENT ou à toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société MENUISERIE CLEMENT, ou toute personne physique ou morale à s'y substituer, à déposer dès à présent toute demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à son projet,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document découlant de la présente délibération,**
- **désigne, Maître BALAY, notaire à Saint-Etienne, pour rédiger l'acte authentique de vente, notaire de l'acquéreur et de Saint-Etienne Métropole,**
- **le montant de la recette sera inscrite au budget annexe « zones industrielles » 7015 / BEC.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU